Le conseil supérieur de l'enseignement décide de renforcer son rôle

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 23-11-2007 22:25:05

Le Conseil supérieur de l'Enseignement a décidé d'amorcer, dans les plus brefs délais, la phase de renforcement de son rôle en tant que force de proposition en parallèle avec ses attributions d'instance consultative et sa mission d'évaluation du système d'éducation-formation.

Cette mission consiste à proposer des "solutions efficaces aux maux réels de l'enseignement" et examiner les questions centrales que pose la réforme et ce en étroite collaboration avec l'ensemble des secteurs concernés, a souligné le Conseil dans un communiqué .

Cette décision a été prise lors de la quatrième session ordinaire du Conseil tenue du 12 au 14 novembre à Rabat sur le thème "Métiers et missions de l'enseignant", précise le communiqué, ajoutant que cette rencontre a été marquée par la présentation des résultats d'une enquête réalisée par un bureau d'étude sur la mission de l'enseignant et de l'état du métier.

Ont pris par à cette session MM. Ahmed Toufik, ministre des Habous et des affaires islamiques, Ahmed Ikhchichine, ministre de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur, de la formation des cadres et de la recherche scientifique, Jamal Aghmani, ministre de l'Emploi et de la formation professionnelle, et Mmes Touriya Jabrane, ministre de la Culture, et Latifa Labida, secrétaire d'Etat chargée de l'Enseignement scolaire.

L'assemblée générale a, également, apprécié l'état d'avancement de deux projets pilotes entrepris à l'initiative du Conseil, dont le premier porte sur l'enseignement préscolaire et le second concerne la lutte contre l'abandon scolaire.

Intervenant à cette occasion, M. Akchichine a mis en exergue les orientations stratégiques de son département, notamment, le parachèvement des chantiers de réforme et l'évaluation de son impact, ainsi que la redéfinition des espaces prioritaires d'intervention.

De son coté, M. Aghmani a fait état des avancées réalisées en matière de développement des infrastructures et de l'augmentation du nombre des bénéficiaires de la formation professionnelle.

Il a, en outre, évoqué l'approche adoptée par son département en vue de poursuivre le développement de la formation professionnelle.

La secrétaire d'Etat chargée de l'Education scolaire a, pour sa part, mis l'accent sur le renforcement des structures d'accueil et l'élargissement de la base de scolarisation, ainsi que sur la diversification des spécialisations dans le cadre des efforts entrepris pour assurer une meilleure adéquation du système de l'éducation-formation.

L'ordre du jour de la session a, également, porté sur le suivi de l'état d'avancement du rapport

d'évaluation annuel du conseil relatif à l'état et aux perspectives du système d'éducation-formation, en prévision de son examen lors de la prochaine session ordinaire du Conseil.

MAP